



Employeur et Division Economique / Financière

Par **MICHELVILLEURBANNE**, le **12/11/2011** à **10:49**

Bonjour,
un simple salarié peut il confier à la 'Brigade financière' un dossier très argumenté dans lequel sont détaillées les nombreuses fraudes commises par son employeur. Sachant que Prud'hommes, Inspection du travail, URSSAF, fisc, justice, syndicats, ACOSS, ... Personne ne veut intervenir contre un groupe multinational très bien protégé.
Comment faire intervenir un 'organisme' qui étudiera les preuves et fera condamner ce 'géant' ?
Merci et cordialement